

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, tenue le mardi 28 août 2007 à 18 h 30 à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

**PRÉSENCES**

Étaient présents : Mmes Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Sandra East, Paule Fortier, Lise Landry, Rita-Thérèse Poisson et Guylaine Richer, toutes commissaires formant quorum, ainsi que Mme Karine Lefrançois et M. Denis Claude Blais, commissaires-parents.

MM. Jean-François Lachance, dir. gén., Yves Marcotte, dir. serv. aff. corp. et comm., Mme Marie-France Boyer, dir. gén. adj., MM. Richard Chaurest, dir. gén. adj., Yvon Truchon, dir. gén. adj., Mmes Sylvie Boulanger, dir. serv. ress. hum. et Julie Brunelle, secr. gén. adj.

---

**OUVERTURE**

Les commissaires présents forment quorum sous la présidence de Mme Rita-Thérèse Poisson.

Il est 18 h 30.

**PROCÈS-VERBAL**

Résolution n° CE-070828-1574

Il est proposé par Mme Josée Bastien

*D'ADOPTER* le procès-verbal de la séance du 26 juin 2007, avec l'ajout du texte suivant à la suite des présences :

« Mme Guylaine Richer a prévenu de son absence. »

**Adopté**

**ORDRE DU JOUR**

Résolution n° CE-070828-1575

Il est proposé par Mme Sandra East

*D'ADOPTER* le projet d'ordre du jour tel que modifié, lequel comprend les sujets suivants, en plus des points statutaires :

4. Nomination de gestionnaires durant la période estivale;
- 4.1 Nomination de gestionnaire : recommandation du comité de sélection; (huis clos)
5. Services alimentaires dans nos établissements :
  - 5.1 Annulation d'un contrat de service de cantine – école Notre-Dame-de-l'Assomption;

- 5.2 Adjudication d'un contrat de service de cantine – école Notre-Dame-de-l'Assomption;
- 5.3 Adjudication d'un contrat de service de cantine – école Sainte-Scholastique;
- 6. Rapport sur les adjudications de contrat durant la période estivale;

**Adopté**

Mme Karine Lefrançois occupe son siège à 18 h 35.

**NOMINATION DE GESTIONNAIRES DURANT LA PÉRIODE ESTIVALE**

Résolution n° CE-070828-1576

*ATTENDU* le mandat de la direction générale de procéder aux nominations durant la période estivale (rés. n° CE-070626-1567);

*ATTENDU* la recommandation unanime des comités de sélection;

Il est proposé par Mme Sandra East

*D'ENTÉRINER* les nominations suivantes :

- Mme Nathalie Gagnon, direction adjointe d'école secondaire;
- Mme Maryse Nadeau, direction adjointe d'école secondaire.

Tel que précisé à l'entente convenue entre l'ADEL et la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles le 15 mars 2005, Mmes Nathalie Gagnon et Maryse Nadeau seront soumises à une période de probation d'une durée de un an.

**Adopté**

Mme Lise Landry et M. Denis Claude Blais occupent leur siège à 18 h 40.

**HUIS CLOS**

Résolution n° CE-070828-1577

Il est proposé par Mme Sandra East

*DE SIÉGER* temporairement à huis clos.

**Adopté**

Il est 18 h 40.

**SÉANCE PUBLIQUE**

Résolution n° CE-070828-1578

Il est proposé par Mme Paule Fortier

*DE REPRENDRE* les délibérations en séance publique.

**Adopté**

Il est 18 h 45.

## **NOMINATION DE GESTIONNAIRE – CFC DES PATRIOTES**

Résolution n° CE-070828-1579

*ATTENDU* l'avis du concours ayant trait au poste de responsable de centre en milieu carcéral au Centre de formation continue des Patriotes;

*ATTENDU* la recommandation unanime du comité de sélection;

Il est proposé par Mme Sandra East

*DE NOMMER* Mme Brigitte Venne au poste de responsable de centre en milieu carcéral au Centre de formation continue des Patriotes, et que la date de nomination soit déterminée par la direction générale.

Tel que précisé dans la politique de gestion des administrateurs de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, Mme Brigitte Venne sera soumise à une période de probation d'une durée de un an.

**Adopté**

## **ANNULATION D'UN CONTRAT DE SERVICE DE CANTINE – NOTRE-DAME-DE L'ASSOMPTION**

Résolution n° CE-070828-1580

*ATTENDU* le contrat de service de cantine (mets cuisinés sur place) adjudgé au concessionnaire « Cafétéria Joanne (Joanne Berry) » opéré par Mme Joanne Berry, afin de desservir l'école Notre-Dame-de-l'Assomption pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2005 au 30 juin 2008 (rés. n° CE-050628-1216);

*ATTENDU* la requête du concessionnaire « Cafétéria Joanne (Joanne Berry) » opéré par Mme Joanne Berry, de mettre fin à compter du 22 juin 2007 au contrat de service de cantine actuellement en vigueur à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption;

Il est proposé par Mme Josée Bastien

*DE METTRE FIN* au contrat de services de cantine (mets cuisinés sur place) du concessionnaire « Cafétéria Joanne (Joanne Berry) » opéré par Mme Joanne Berry, pour l'école Notre-Dame-de-l'Assomption, dès le du 22 juin 2007 et de rescinder la résolution n° CE-050628-1216 en ce sens.

**Adopté**

## **ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE SERVICE DE CANTINE – NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION**

Résolution n° CE-070828-1581

*ATTENDU* la politique sur les services alimentaires;

*ATTENDU* les démarches menées afin de trouver un concessionnaire potentiel;

*ATTENDU* la recommandation de la direction de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption;

Il est proposé par Mme Sandra East

*D'ADJUGER* un contrat de service de cantine (mets cuisinés sur place) au concessionnaire « STJ INC. » opéré par M. Jocelyn Millette, afin de desservir l'école Notre-Dame-de-l'Assomption pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2007 au 30 juin 2008;

*D'AUTORISER* la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer tout document pouvant donner effet aux présentes.

**Adopté**

**ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE SERVICE DE CANTINE – SAINTE-SCHOLASTIQUE**

Résolution n° CE-070828-1582

*ATTENDU* la politique sur les services alimentaires;

*ATTENDU* les démarches menées afin de trouver un concessionnaire potentiel;

*ATTENDU* la recommandation de la direction de l'école Sainte-Scholastique;

Il est proposé par Mme Karine Lefrançois

*D'ADJUGER* un contrat de service de cantine (mets cuisinés sur place) au concessionnaire « MME CHANTAL DUPRAS », afin de desservir l'école Sainte-Scholastique pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2007 au 30 juin 2008;

*D'AUTORISER* la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer tout document pouvant donner effet aux présentes.

**Adopté**

**ADJUDICATION DE CONTRAT DURANT LA PÉRIODE ESTIVALE**

La direction générale indique qu'aucun contrat n'a été adjugé par la commission scolaire, en application de la résolution n° CC-070612-1556.

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Résolution no CE-070828-1583

Il est proposé par M. Denis Claude Blais

*DE LEVER* la séance.

**Adopté**

Il est 18 h 50.

Rita-Thérèse Poisson, présidente

Yves Marcotte, secrétaire général